



*Et pourquoi pas une promenade, bien emmitouflé,  
dans les paysages silencieux et givrés,  
suivie d'une pause au coin du feu, bien douillette,  
pour lire votre petite Gazette ?*

## Édito

**Chères Viternoises, chers Viternois,**

C'est toujours avec grand plaisir que je me retrouve, avec l'équipe du Conseil Municipal, à introduire notre Gazette. Cette fois-ci pour la fin de cette année 2023 et début d'année 2024.

Cette proximité des fêtes de Noël a déjà permis à de nombreux voisins de se retrouver autour de la décoration des fontaines, qui a mis la barre très haut pour les années à venir ! Merci à tous d'une grande attention pour préserver ces décorations éphémères et encore bravo pour les différentes réalisations !

Nous clôturons une année 2023 qui a permis de faire décoller plusieurs projets structurants pour le village, mettant en perspective tout à la fois l'importance d'un lien social fort entre les habitants, la recherche de solutions énergétiques en rapport avec les évolutions du climat et des économies nécessaires, le souci du développement du village et la vie de son école à moyen terme, enfin le bien-être de tous ses habitants, petits et grands, jeunes et moins jeunes.

Certaines actions nous « mettent le pied à l'étrier », comme l'utilisation d'un vélo électrique attelé d'une remorque pour Thibaut, qui appuie Hervé au Service Technique depuis l'été, ou comme l'adaptation du fleurissement à des espèces nécessitant moins d'eau, permettant un arrosage raisonné à proximité des fontaines, enfin comme le renforcement de l'isolation de la salle polyvalente.

D'autres projets plus coûteux ont nécessité des démarches plus longues pour obtenir des financements :

- En commençant par nos « tout-petits », nous avons cherché à faciliter le renouvellement de l'offre d'assistantes maternelles sur le village : c'est finalement un projet de MAM, une Maison d'Assistantes Maternelles, qui a fait l'objet d'un accord de financement de la CAF en octobre dernier. Ouverture prévue dans le courant de l'année 2024.
- En continuant avec nos « jeunes » (et « moins jeunes »), c'est un CITY STADE pour lequel nous avons profité des Jeux Olympiques afin d'obtenir un bon niveau de subventions auprès de l'Agence Nationale du Sport, du Conseil Régional Grand-Est et nous aider ainsi à sa réalisation. Les travaux commenceront dès que les conditions climatiques le permettront, pour une ouverture au printemps.
- Enfin, pour l'accès de tous et de nos aînés à la mairie et à l'agence postale, après la réalisation de travaux dans la salle du conseil et les bureaux (presque finis), deux tranches font l'objet de nos préoccupations : le travail des bureaux sur un seul plateau, sans escalier et la fin de la mise en place des balisages indispensables aux accès PMR.

Certains sujets sont plus difficiles, notamment celui de la voirie. Les « rustines » dans les routes ne suffisent pas, nous en sommes conscients. Nous avons pourtant voulu commencer par les circuits de dépôts et de collecte des Ordures Ménagères, en espérant que nos demandes de subventions seraient entendues par la Préfecture. Mais pour la 2<sup>ème</sup> année de suite, il n'en a rien été. Nous retournons vers le Conseil Départemental en escomptant une meilleure écoute par le dispositif du fonds « solidarités des communes », y compris pour la sécurité des piétons.

Nous travaillerons ensuite pour 2025 sur la rue de la République, dès que les travaux des nouvelles maisons seront suffisamment avancés. Un dossier important pour une rue très empruntée par les Viternois.

Enfin, je ne voudrais pas terminer ce tour des grands projets pour notre village, sans évoquer deux dossiers :

- Les Vaux de Rumvaux (démarrés en 1995), dont la voirie s'avère longue à mettre en place (l'accord de tous les riverains étant nécessaire) et qui sont un peu freinés par une année 2023 pas très bonne pour les constructions de maisons ;
- Et la construction par le SDIS 54 d'un nouveau Centre de Première Intervention des Pompiers, le SDIS recherchant un terrain où leur caserne « type » (la même dans tous les CPI de villages) peut s'implanter facilement et sans surcoût significatif). Ce n'est pas si facile.

Voilà ! À chacune et chacun une très bonne lecture, nous sommes à votre disposition.

Et de très bonnes fêtes de fin d'année, avant de se retrouver vendredi 26 janvier prochain pour les Vœux 2024 !

**Jean-Marc DUPON**

# AU FIL DE LA VIE MUNICIPALE

## ÉCHOS DES CONSEILS

avec un extrait des décisions prises les 11 décembre, 9 octobre, 5 juin et 27 mars 2023, toutes les délibérations étant consultables en mairie et sur [www.viterne.fr](http://www.viterne.fr)

- ▶ Fixation du programme de marquage des coupes de bois pour 2024 avec autorisation à la vente par l'ONF des futaies façonnées et désignation des grumes affouagères (unités de gestion n° 44j, 46j, 48j et taillis).
- ▶ Renouvellement de la convention fourrière avec le *Refuge du Mordant* à Villey-St-Etienne pour un montant annuel de 364 € HT.
- ▶ Validation d'un supplément d'équipement pour le futur City Stade, à savoir 2 grilles de protection pour 1 300 € HT.
- ▶ Déneigement communal durant l'hiver 2023 -2024 confié à la *SNC DE GRAVANNE* à Xeuilley pour un forfait entretien & astreinte de 700 € HT et un forfait déneigement & salage de 470 € HT / passage (en semaine ou week-end, jour ou nuit) en insistant sur le soin, la vitesse raisonnable et les extrémités des rues et routes.
- ▶ Levée de l'interdiction d'adhésion au *Groupement d'Intérêt Cynégétique* (G.I.C) Plateau St Barbe n°16 pour les baux et droits de chasse en cours et leur renouvellement.
- ▶ Rejet de la dissolution du CCAS (désormais facultatif pour les communes de moins de 1 500 habitants et visant une comptabilité simplifiée), compte tenu de son rôle actif et apprécié dans le village, de l'investissement de ses membres et sa capacité à décider rapidement en cas de besoin.
- ▶ Approbation de la participation solidaire de 0.60 € par habitant en faveur du service de proximité *FRANCE SERVICES* à Neuves-Maisons, en charge de la délivrance des cartes nationales d'identité et passeports. [Voir page 5](#)
- ▶ Validation du programme de travaux, du dépôt des demandes de subventions (80% auprès de la CAF) et du formalisme du bail, concernant le projet MAM « Maison d'Assistantes Maternelles » au rdc 17 rue de la Mairie.
- ▶ Non-adhésion aux orientations générales du *Programme d'Aménagement et de Développement Durable* dans le cadre du PLUi, les élus exprimant leur crainte sur différents sujets jugés pénalisants pour notre village.
- ▶ Fixation du tarif des affouages et fonds de coupes à 110 € pour 15 stères environ.
- ▶ Actualisation des tarifs du cimetière à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 comme suit :  
Concession 30 ans : simple 100 € - double 200 € / Columbarium 30 ans : 480 € / Jardin du Souvenir : 60 €.
- ▶ Programmation des travaux sylvicoles en forêt pour 2023 représentant une dépense de 10 931.04 € HT (cloisonnement, maintenance et interventions) + 5 750.97 € HT (nettoisement du jeune peuplement) conditionnés à l'obtention de la subvention *Sylv'Acctes* (4 636 €).

## ACTUS & RENDEZ-VOUS

### • Fermetures :

- de la Poste du jeudi 21 décembre au samedi 6 janvier 2024 inclus avec une permanence en mairie, uniquement pour vous délivrer lettres et colis, jeudi 21/12 de 16h à 18h45 et samedi 23/12 de 10h30 à 12h ;
- de la Mairie du lundi 25 décembre 2023 au mercredi 3 janvier 2024 inclus ;
- de la Bib' des Bénévoles samedi 30 décembre.
- **Cordiale invitation à tous les habitants** pour assister à la **Cérémonie des Vœux du Maire - vendredi 26 janvier 2024** à 18h45 salle polyvalente.
- **Traditionnel tirage au sort des lots d'affouages 2023/2024** en forêt communale par la *Commission Ressources Forestières* - **samedi 27 janvier 2024** - salle de la Mairie à 14h pour les 86 affouagistes, à partir de la lettre A. Délai d'exploitation (façonnage et débardage) fixé au **dimanche 29 septembre 2024** (sauf si jour de chasse, à vérifier).
- Consultez par précaution les calendriers de chasse (jusqu'au 8 mars 2024 selon les bois) en mairie, sur notre site web ou l'application *PanneauPocket* afin de vous promener sereinement.
- Bientôt un site de compostage partagé pour le tri de vos biodéchets. Emplacement à définir.
- Effectif depuis la rentrée 2023 de 73 petits élèves à notre école primaire *Les Alisiers*, répartis en 4 classes (dont 2 dédiées aux sections maternelles). Merci aux personnes déposant les enfants en voiture de veiller à respecter les consignes de circulation sans gêner les accès des riverains.
- À nouveau nos remerciements aux habitants et/ou entrepreneurs locaux, actifs ou retraités, pour leurs prêts de matériel et leurs services rendus à la commune.
- **Prochaine commandes groupées de fuel** (distribution du formulaire aux inscrits) **et de pellets** (mail aux habitants répertoriés) avec le CCAS, se signaler en mairie **avant le 18 janvier 2024**.
- Élections européennes (tous les 5 ans) avec un appel aux urnes **dimanche 9 juin 2024** pour élire 81 eurodéputés en France, au suffrage universel direct à un tour.
- Participation de Nathalie Lemoine avec Germain Reignier & Jean Goepfer de l'*APMM* au nouveau groupe de travail de la *CCMM* pour la création d'un livret « Découverte, Tourisme et Patrimoine en Moselle et Madon ».

« Il faut toujours un hiver pour bercer un printemps »

## POINTS TRAVAUX (à novembre 2023) par Jean-Pierre Oudenot

### Réalisés :

- Remise en état de la façade de la salle polyvalente et isolation de sa toiture ;
  - Réfection de la berge et chemin du ruisseau de Girondeuil, derrière la place du Jet d'Eau, avec des produits naturels ;
  - Entretien des chemins forestiers et ruraux, nettoyage des abords à l'épaveuse et grosse opération « nids-de-poule » (160 tonnes de calcaire utilisées !) ;
  - Mise en place de nouveaux bancs en chêne (en provenance de nos bois) le long des routes forestières afin de répondre à la demande des habitants ; voir page 5
  - Installation au cimetière, pour le *Jardin du Souvenir*, d'un support en chêne afin de permettre aux familles d'apposer une plaque au nom du défunt, selon un modèle homogène.
- Pour faire réaliser celle-ci, merci de prendre contact avec la Mairie afin d'en connaître les caractéristiques (couleur, hauteur des lettres, dimensions), la pose relevant ensuite du service technique.

### À venir ou toujours à l'étude :

- Réfection du parking du cimetière vers les points d'apport volontaire, de la partie haute de la rue Nicolas Chenin (pour la desserte des camions-poubelles) et des zones dégradées du chemin de la Chapelle.
- Devis demandé pour la protection partielle en cas de gros orage, rue Léon Blum ;
- Avancée du projet de la Maison d'Assistantes Maternelles pour une ouverture courant 2024. À l'étude, la pose d'un plancher chauffant avec une pompe à chaleur air/eau ;
- Prochain démarrage des travaux pour le City Stade, les subventions étant accordées, avec un ajout de protections évitant que les ballons ne « filent » à la rivière !
- 2<sup>ème</sup> phase de travaux en mairie en cours de concertation et finalisation pour une réorganisation de l'accueil sur un même plateau et un accès facilité pour tous, y compris les personnes à mobilité réduite.

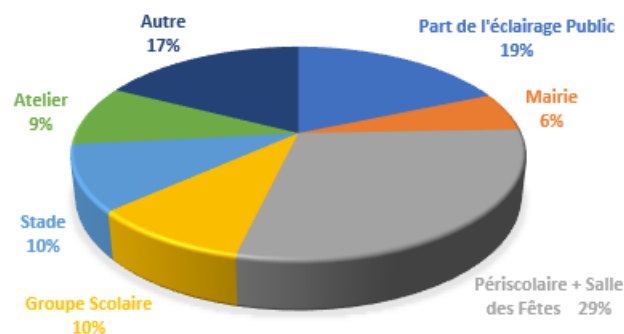
### Remarques sur l'aspect du village :

- Déblaiement de la neige en période hivernale, pas seulement devant la porte, mais tout du long de la propriété afin de faciliter la circulation des piétons ;
- Pas de dépassement des haies sur le domaine public, en veillant à ramasser les feuilles tombées pour éviter que le vent ne les transporte chez les voisins ;
- Interdiction de déverser les déchets (travaux de maçonnerie ou peinture) dans les canalisations d'eaux pluviales, générant une croûte colmatant les avaloirs et nécessitant une intervention difficile du camion « cureur » de la CCMM, de plus facturable à l'auteur des dégâts. Éviter tout barrage de saletés, feuilles, etc., bloquant l'écoulement des eaux, avec une particulière attention des habitants qui ont construit « des petits ponts » pour faciliter l'accès à leur habitation.

## SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

par Mathieu NÉEL

### RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS ÉLECTRIQUES 2022 - VITERNE



- Face à la flambée des prix de l'énergie observée en 2022, notre municipalité a pris des mesures de sobriété énergétique dont la plus représentative sur l'éclairage public, avec l'extinction des candélabres de 22h30 à 5h30.

- L'hiver dernier, comme tous les foyers de la commune, l'équipe municipale a revu à la baisse les températures et les temps de fonctionnement des appareils de chauffage de tous les bâtiments communaux.

- Ces mesures ont porté leurs fruits à la fois sur la réduction des consommations (-21% sur l'électricité) et sur les factures d'énergie (-13% sur l'électricité).

L'année 2023 n'est pas finalisée mais les résultats sont en ligne avec 2022.

- Dans cette démarche, le Conseil Municipal poursuit les investissements de sobriété avec des travaux d'isolation de la toiture des combles de la salle polyvalente (réalisés) et de la toiture du groupe scolaire (à venir). D'autres investissements sont à l'étude pour la rénovation de la production du chauffage de l'école voire de la mairie, actuellement au fioul.

- En lien avec la CCMM, les toitures de nos équipements (Atelier et Groupe Scolaire) devraient voir la pose de panneaux photovoltaïques en autoconsommation dans le cadre de la politique énergétique intercommunale P.C.A.E.T (Plan Climat Air Energie Territorial.)

Ce plan déclinera sur le territoire de la CCMM des projets ambitieux, tels que l'hydroélectricité sur Messein ou la récupération de la chaleur fatale de l'usine SAM à Neuves Maisons.

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

par Dominique GERARD

*Fin d'une mandature, une élection, une nouvelle équipe ...*

Le 24 novembre dernier, nous avons organisé avec l'aide des enseignantes, **des élections pour réélire le CMJ**. En effet, le mandat détenu par les jeunes conseillers, élus en 2021, arrivait à échéance, après bien des actions menées.

Mme TRIBOUT et Mme VILLA en ont profité pour travailler des notions de civisme et d'engagement. Les 11 enfants qui se présentaient à l'élection ont exprimé leurs idées pour le village et pour ses habitants ; idées qui devaient inciter leurs camarades à les porter vers le résultat final : **être élu(e) membre du Conseil Municipal des Jeunes**.

Les élections se sont déroulées dans la salle de la Mairie. Avec grand sérieux les enfants sont passés dans l'isoloir pour mettre leur choix dans une enveloppe et ont déposé leur enveloppe dans l'urne.

**Laurine (Maire-Jeune), Clément, Adèle, Achille, Margot, Lucas, Lina, Giulia et Alice composent la nouvelle équipe**. Une première réunion du CMJ était organisée vendredi 8 décembre.

Les nouveaux élus se sont exprimés sur les thèmes leur tenant à cœur. Après réflexion sur la faisabilité de certains sujets trop lourds pour leurs possibilités (vitesse dans le village, refaire les routes...), ils ont été amenés à prioriser les sujets suivants : organiser un ramassage des déchets le long des rues au printemps et une bourse aux jouets, créer un atelier cuisine et une piste de roller et skate sur l'ancien terrain de boules. Mais surtout, ils ont exprimé leur volonté de faire vivre l'action **Vit'Aide** « Aide aux personnes qui en ont besoin », initiée par l'équipe précédente.

**Vous avez un besoin ?** Exprimez-vous en contactant la Mairie qui transmettra aux jeunes élus du CMJ.

Nous avons constaté avec évidence une belle énergie et beaucoup de bonne volonté. Maintenant, au travail !

## COMMUNICATION

- C'est nouveau ! Viterne « dans la poche » avec **PanneauPocket**, afin de rester connecté à votre village. Notre Commission s'est équipée récemment de cette application citoyenne 100% française afin de **vous informer en temps réel sur vos téléphones et tablettes**. Vous êtes ainsi relié à votre convenance à l'actualité locale de notre commune. C'est simple, gratuit et anonyme. Téléchargez **PanneauPocket**, recherchez **Viterne\*** puis cliquez sur ♥ pour l'ajouter dans vos favoris et recevoir les notifications envoyées par Nathalie. N'hésitez pas à nous contacter pour toute assistance. Déjà 170 inscrits, merci pour votre intérêt ! (\*+ CC Moselle et Madon pour les nouvelles du territoire)
- Et toujours votre site web [www.viterne.fr](http://www.viterne.fr) dont la fréquentation est en hausse régulière et sa e-lettre d'information « **ViterNews** » aux 215 abonnés, rejoignez-nous !
- Sans oublier votre **Gazette municipale**, en format papier, afin de combiner tous les modes de « rapprochement ».

## CCAS & SOLIDARITÉ 2023

par Mélanie FRECHE

- Bourse puériculture du 24 septembre : + de 500 € de vente ;
- Octobre Rose : beaucoup de visiteurs de Viterne et d'ailleurs, des entreprises qui ont répondu présentes en offrant des lots pour la tombola ou en faisant des dons ; collecte record de 5 450.50 € ;
- Petits-déjeuners de la Trisomie 21 en novembre : 45 distribués dans 22 foyers pour 373 € ;
- Repas des Aînés en décembre : 45 convives dans une très bonne ambiance avec juste le plaisir de se retrouver et d'échanger. Service à table par les élus et les membres du CCAS. Menu concocté par *l'Eau à la Bouche* à Thuilley ; repas très apprécié, les poules de Martial se sont partagées seulement 3 feuilles de salade ! Ni restes, ni gaspillage !

# TERRITOIRE

## COLLECTE ET TRI

- ✓ Attention au **prochain rattrapage des jours de collecte fériés à Viterne** :
  - Emballages recyclables dans nos sacs jaunes, report du lundi 25 décembre férié au mercredi 27 décembre & du lundi 1<sup>er</sup> janvier férié au vendredi 5 janvier (compte tenu du changement de jour), à sortir seulement la veille.
  - Ordures ménagères dans nos bacs noirs, report du lundi 1<sup>er</sup> janvier férié au mardi 2 janvier.
- ✓ **En 2024 à Viterne** :
  - **Modification du jour de collecte pour le tri sélectif**, nos sacs jaunes sont désormais ramassés les vendredis (et non plus les lundis), toutes les semaines, à partir du 5 janvier et sans rattrapage les jours fériés.
  - **Pas de changement concernant nos ordures ménagères**, nos bacs noirs sont toujours collectés 1 fois par quinzaine, les lundis matin en semaine impaire aux dates suivantes : 2\*/15/29 janvier - 12/26 février - 11/25 mars - 8/22 avril - 6/21\*mai - 3/17 juin - 1/15/29 juillet - 12/26 août - 9/23 septembre - 7/21 octobre - 4/18 novembre - 2/16/30 décembre. \* si lundi férié, report au lendemain mardi

À savoir qu'un jour de collecte n'oblige pas à sortir son bac noir ou ses sacs jaunes si ceux-ci sont peu remplis.

- ✓ Depuis le 4 décembre, mise en place d'un contrôle d'accès à l'appoint tri situé quai Cugnot à Neuves-Maisons dédié aux seuls habitants du territoire, en présentant votre carte de déchetterie sans décompte de passage.

## PÊLE-MÊLE

- Soutien du *Fonds d'Initiatives Culturelle* (FIC) de la CCMM à l'APMM pour l'organisation d'évènements culturels lors de la *Journée du Patrimoine* à Viterne en 2023, à hauteur de 500 €.
  - Projet de l'implantation de la maison de la prévention et de la santé publique à la Filature à Chaligny (*LEMM Santé*), afin de faciliter l'accès aux soins médicaux, d'améliorer la qualité de vie et de santé des habitants du territoire et également de créer un lieu de référence dédié à la petite enfance et au grand âge. À suivre...
  - Bientôt la fin des travaux de construction du nouveau siège de la CCMM avec un déménagement prévu en février.
  - Les services publics près de chez vous avec *France Services* - 1 rue du Capitaine Caillon à Neuves-Maisons - lieu d'accueil physique et d'accompagnement numérique (gratuit), regroupant un panel d'administrations (Impôts, CAF, CPAM, Assurance retraite, Pôle Emploi, MSA, Point Justice...).
- Possibilité de prise de rendez-vous en ligne pour la délivrance des titres d'identité sur [www.neuves-maisons.fr](http://www.neuves-maisons.fr)
- ☎ 03 83 47 00 65 ou 03 83 47 84 30 ✉ franceservices@neuves-maisons.fr

## CADRE DE VIE

### BANCS

Création et installation en forêt de bancs en chêne pour la pause bucolique des promeneurs, réalisés collectivement par les élus de la *Commission Bois*, les employés municipaux Hervé et Thibaut avec l'aide et le savoir-faire des habitants Guy Jespérier, Claude Jeandel et Eric Furstenberger.

Nos remerciements pour ce beau travail d'équipe ! Vivement le printemps pour contempler le réveil de la nature...

Et bientôt des bancs pour se reposer ou papoter au cœur du village...



### DÉJECTIONS CANINES & MÉGOTS

Afin de préserver notre agréable environnement, merci de veiller :

- à ramasser les déjections de vos toutous en balade dans le village et ses sentiers. 2 nouveaux distributeurs de canisacs installés en juin (soit 5 au total) vers la fontaine de la Bergerie rue Brigeot et la fontaine Hadié rue Joly, afin de « couvrir » tous les secteurs. Et sur simple demande et gratuitement en mairie ;
- à ne pas jeter « d'une pichenette » vos mégots par terre, aux abords de votre domicile ou par la fenêtre de votre voiture, geste répréhensible (risque d'une amende de 135 €) et petits déchets fort nuisibles et polluants.

Par Jean-Marc DUPON



### Récupération et broyage des SAPINS DE NOËL

Il est proposé aux Viternois de déposer leur sapin de Noël, une fois les fêtes terminées, à côté de la benne à déchets verts (un emplacement sera balisé). Arbre naturel, sans neige artificielle, décorations enlevées ; il pourra ainsi être recyclé après broyage dans les tout prochains composteurs collectifs du village. Merci pour votre implication !



### CHUTE D'ARBRES sur les voies bordant des taillis ou forêts

Le dépérissement de certaines essences d'arbres doit nous rendre tous attentifs aux risques de chutes de branches ou d'arbres sur les routes ou chemins autour du village. En tant qu'usagers à pied ou en véhicule d'abord, de jour ou de nuit, mais aussi en tant que propriétaires riverains, auxquels il est à la fois rappelé la nécessité de procéder à l'entretien régulier des bois (y compris l'abattage des bois morts) et de vérifier leur assurance pour ce risque.



### Appel au CIVISME et à l'attention de chacun !

Déneigement, entretien et balayage devant sa porte - Absence de jets de déchets sur la voie publique et risques de pollution sur les terrains privés - Absence de gêne vis-à-vis de la voie publique et de ses voisins : ces sujets apparemment courants et évidents posent régulièrement question et nécessitent des rappels, voire des rappels à l'ordre. Parce qu'il s'agit de règles élémentaires de bon sens et de savoir-vivre, elles font l'objet de doléances, en mairie ou entre voisins et nous sommes donc amenés à insister.

Un arrêté en fera prochainement l'inventaire, mais il faut souligner que c'est un appel au civisme ! Alors forçons un peu notre attention, respectons nos voisins, nos proches et les règles de base de la vie en collectivité. Ce n'est pas la crainte d'une amende qui doit nous guider mais bien le bon sens et le respect d'autrui !

« Dans un large fauteuil, près du foyer béni, comme on peut voyager, l'hiver, à l'infini »

Par Jean-Marc DUPON



## NETTOYAGE DES RUISSEAUX en bordure des propriétés riveraines

Pour beaucoup, vous savez qu'en tant que riverain d'un des ruisseaux de la commune, vous vous retrouvez propriétaire de la partie de ce ruisseau, au droit de votre propriété jusqu'au milieu du lit !

C'est souvent un agrément, cela peut être aussi source de contraintes, comme d'entretenir la berge, ou de subir un débordement ; et l'eau étant très têtue, elle repassera toujours au même endroit.

Quelques règles simples pour l'entretien : **il est strictement interdit d'y déverser le moindre polluant.**

La Police de l'Eau est très attentive à ne retrouver, par exemple, ni produit phytosanitaire, ni huiles de vidange, ni déchets de nettoyage de pincesaux... Cela vous paraît évident ? Malheureusement pas encore à tout le monde (constats en 2023). Il faut que nous devenions tous conscients de l'importance de nos comportements. L'eau est précieuse !

Si nous voulons conserver les petites truites arc-en-ciel ou les petits crapauds qui nous débarrassent bien volontiers d'un certain nombre d'insectes gênants, nous sommes tous garants d'un équilibre entre :

- limiter la croissance du « faux-cresson » ou de la hauteur des herbes pour assurer l'écoulement de l'eau ;
- mais **en laissant toujours sur environ la moitié de la rivière**, et ce de manière continue, **de la végétation permettant une prolifération pérenne des différents animaux**, tels que gammare (crevettes d'eau douce) et petits poissons. Laissons-les vivre à l'abri du héron qui n'en ferait qu'une bouchée !

*Renseignements plus complets en mairie, n'hésitez pas à nous contacter.*



## PROJET SÉCURISATION de la CIRCULATION - Suite des réunions publiques avec Dominique GERARD

Nous avons rencontré un certain nombre de freins à nos projets d'amélioration de la circulation, en particulier financiers, avec un paradoxe : ne sont subventionnables que des opérations coûteuses d'aménagements de voirie.

Dans certains cas, cela paraît justifié, mais l'élargissement ou le resserrement d'une voie représentent déjà des indicateurs justifiant une adaptation de la vitesse, ne nécessitant pas forcément la réalisation d'ouvrages importants. Oui, ...mais sans subventions.

Nous avons donc dû reprendre toutes les solutions discutées avec les riverains et envisager « des coupes sombres » dans les parties à retenir, afin d'espérer quand même obtenir quelques subventions pour les réaliser. Dure logique du financement des projets des collectivités...

Nous déposons de nouveau pour 2024 les demandes de subventions adéquates pour financer les aspects prioritaires de nos travaux, dans l'esprit de sécuriser la circulation des piétons sans créer d'obstacles pour les véhicules :

- **vitesse limitée à 30 en cœur de village ou dans les endroits très resserrés** (dangereux pour les piétons, pour nos enfants !);

- **aménagements visant à la sécurité des piétons** (création de passages protégés pour favoriser des circuits de déambulation plus sûrs), **des poussettes, des trottinettes, des vélos et aussi des véhicules à moteur !**

Nous faisons appel à votre attention de tous les instants : traverser le village à une vitesse excessive ne vous fera gagner que quelques secondes sur votre itinéraire, aussi inutiles et dangereuses ! La sécurité est au bout de nos efforts à tous.



## BASE ADRESSE LOCALE & RENUMÉROTATION de certaines parties de rues du village

Nous avons déjà parlé de ce sujet, devenu indispensable compte tenu des erreurs dans l'arrivée des secours, la livraison de vos colis, ou simplement l'arrivée de visiteurs. Les causes : des nouvelles constructions au plan en milieu de rue, des numéros ajoutés, redoublés plusieurs fois et même mélangés...

Après quelque retard, le décret d'application est paru le 11 août 2023. VITERNE doit dorénavant publier sa « base adresse locale » pour le 30 juin 2024. Il nous faut donc l'établir de manière fiable.

Mais changer de numéro dans sa rue, même en étant accompagné(e)s, n'est ni anecdotique, ni toujours souhaité. On préférerait tous qu'il n'y ait que le numéro « erroné » qui change, le sien ou celui de son voisin, or cela peut amener à changer aussi d'autres numéros par ricochet...

Pour faciliter cette démarche, nous appliquerons 2 principes :

- **renuméroter le plus petit nombre de numéros de maisons dans chaque rue**, et toujours en faisant l'analyse par côté de rues (on pense aux côtés impairs des rues BLUM, BOILEAU et de THUILLEY, ou d'autres cas de-ci de-là).

- **limiter au maximum les changements d'adresse des entreprises** inscrites au registre du commerce ou de l'artisanat, car elles ont des contraintes plus fortes que les particuliers.

**Nous prendrons contact avec chacun(e)** de celles et ceux qui seront concernés, afin de valider le choix retenu et vous accompagner dans la communication de votre nouveau numéro d'adresse à tous les organismes nécessaires.

Cette opération démarrera courant février 2024.

## Coup de projecteur sur les **POMPIERS VOLONTAIRES DE VITERNE !**

par Mélanie FRECHE

Depuis plus d'un siècle, **plusieurs générations de pompiers volontaires se sont succédées à Viterne pour veiller sur ses administrés.**

Aujourd'hui, habitant Viterne, Maizières, Bainville et Marthemont, les 10 agents se relayent et restent en alerte sur leur temps libre pour rejoindre le Centre de Première Intervention (CPI) de Viterne et partir au secours de la population.

Ils sont discrets, on ne les entend que très rarement mais ils sont bien là, effectuant entre 80 et 160 interventions par an. La majorité (8 sur 10) a rapport au secours à personne à Viterne ou dans ses environs. Les autres opérations concernent les incendies (1 sur 10) puis interventions diverses.

Nos pompiers volontaires ont tous suivi plus de 200 heures de formations réparties sur 3 années afin de valider leurs modules. Ensuite, les entraînements restent réguliers tous les mois, avec notamment un recyclage par an.

**Nos pompiers sont volontaires et pas seulement pour nous porter secours. Ils participent également aux manifestations dans le village** comme les Commémorations du 8 mai et du 11 novembre, les festivités du 13 juillet et autres animations.

Le SDIS 54 a pour projet la **construction d'un nouveau CPI à Viterne**, le centre actuel ne répondant plus aux normes exigées. À la suite d'une réunion en mairie, le président du SDIS a souligné que maintenir un CPI à Viterne reste une priorité qui s'inscrit dans son « schéma d'intervention », par rapport à la zone d'intervention et aux lieux de résidence des agents. La municipalité et le Président du Conseil d'Administration du SDIS se sont laissés 2 mois pour trouver le terrain adéquat pouvant recevoir les nouveaux locaux et accueillir les agents dans de bonnes conditions.

Vous avez entre 16 et 55 ans, en bonne condition physique et vous êtes motivé pour **rejoindre le corps des Pompiers volontaires de Viterne ?** N'hésitez pas à vous faire connaître, allez à leur rencontre !

## AGENDA VITERNOIS 2024

Programme *prévisionnel et non exhaustif*, merci de vous rapprocher des Associations et Organismes

- **Fête des Rois** et spectacle avec *l'Union Familiale* - dimanche 14 janvier - salle communale.
- **Matinées d'éveil** pour les tout-petits et leurs assistantes maternelles avec *le Fil d'Ariane* de 9h à 11h30 les vendredis 19 janvier - 9 février - 15 mars - 5 avril - 17 mai - 7 juin - 13 & 27 septembre - 8 & 29 novembre - 20 décembre.
- **Messes** mercredi 14 février (Cendres) - dimanche 31 mars (Pâques) - *Église de Tous-les-Saints* à 10h.
- **Concours de belote** avec *l'Union Familiale* - dimanche 25 février - salle communale.
- **Bourses puériculture** avec le CCAS - en mars et en septembre.
- **Opération Brioches** de *l'AEIM* avec les bénévoles viternois en avril (et non plus en octobre).
- **Lotos** avec *l'Union Familiale* - dimanches 7 avril et 27 octobre - salle communale.
- **Invitation à tous les habitants** pour commémorer ensemble la Victoire du 8 mai 1945 (mercredi) & l'Armistice du 11 novembre (lundi) à 11h devant le Monument aux Morts avec vin d'honneur offert salle communale.
- **Fête du Bois** et feux d'artifice avec *La Fontaine, l'Union Familiale* et *l'Amicale des Pompiers* - samedi 1<sup>er</sup> juin - préau.
- **Randonnée pédestre** avec *l'Union Familiale* - dimanche 16 juin - préau.
- **Fête Nationale** avec les Associations et la Municipalité - samedi 13 juillet - préau.
- 4<sup>ème</sup> édition viternoise du **marché des producteurs locaux** avec le CCAS et la CCMM - vendredi 4 octobre.
- 3<sup>ème</sup> édition des animations pour **Octobre Rose** avec le CCAS et *l'Union Familiale* - samedi 12 octobre.
- 3<sup>ème</sup> édition des **petits-déjeuners de la Trisomie** avec le CCAS - dimanche 17 novembre.
- **Mise à l'honneur de nos Aînés** par le CCAS avec l'organisation d'un repas, un samedi en décembre.
- Ho, ho, ho ... **visite du fidèle Père Noël** avec *l'Union Familiale* - samedi 21 décembre - rues et salle communale.
- +
- **Ateliers créatifs Dessin Art Couleurs** pour les enfants, sur une idée de l'équipe sortante du CMJ, encadrés par les artistes professionnels viternois *M. Mme Hauser* - 2 vendredis par mois de 16h30 à 17h30 - salle 1<sup>er</sup> étage de la mairie.
- **Visites guidées** (fontaines, croix, calvaires, sentiers) à la demande avec *l'APMM* par petits groupes.
- **Accueil à la Bib' des Bénévoles** les mercredis et samedis de 10h à 12h + lecture des histoires et contes 1 mercredi par mois.
- Retrouvailles créatives des **Cousettes** avec *l'Union Familiale* - les mardis après-midi - maison des Associations.
- **Jeux de cartes** et goûter avec *l'Amicale des Anciens* - les jeudis après-midi - maison des Associations.
- **Atelier photos** avec *Reg'Arts* - les jeudis de 20h à 22h - maison des Associations.
- **Cours de guitare** avec *La Fontaine* les mardis et mercredis de 18h à 20h - maison des Associations.
- Séances de **gymnastique d'entretien** pour adultes avec le *Club CEPA* de Neuves-Maisons - les mardis de 20h30 à 22h (sauf vacances Noël et été) - salle communale.

## PORTRAIT

par Nathalie LEMOINE

### ELINA, Médaillée d'OR !



Elina et son papa

🌸 Sans attendre les prochains JO, Viterne peut déjà s'enorgueillir d'une championne, **Elina Clemann**, 17ans, talentueuse apprentie fleuriste, en alternance au CFA de l'École de Roville-aux-Chênes et chez Dupont Fleurs à Nancy, CAP *Spécialité Fleuriste* en poche, réussi avec brio.

🌸 Lauréate en 2023 de **3 médailles d'or de la Meilleure Apprentie de France en Art Floral**, d'abord en sélections Départementale et Régionale à Mulhouse en mars puis Nationale à Nice en juin !

🌸 Soutenue avec fierté et émotion par sa famille viternoise, papa Benoit, mamie Michèle et papi Bernard, par son patron et ses collègues de travail, par ses camarades de classe et bien d'autres, un vrai fan-club à ses côtés.

🌸 Passionnée, créative, disponible, excellente en gestion, s'adaptant à la clientèle en toutes circonstances, Elina détient un bouquet de compétences.

🌸 Née à Viterne, petite enfance à l'école les Alisiers, à la Sarabande, assidue

à la bibliothèque, arpentant la rue Sencert..., Elina est notre fleuron local !

🌸 Ses projets ? Son Brevet Professionnel en 2025 (nul doute !), concourir (pourquoi pas à l'international...), puis s'associer ou créer une entreprise. Un beau parcours en perspective pour cette « artiste en herbe ».

Merci à *Elina et Benoit Clemann* pour leur accueil et notre brin de causette « à la maison » et à *Patricia Klein* pour la mise en relation. En préparation pour janvier, un article à découvrir sur notre site web, avec un florilège d'infos et photos.

## PETIT JEU de MOTS MÊLÉS VITERNOIS

par Nathalie LEMOINE

Repérez dans la grille **les 19 mots en rouge**, tous en lien avec le dynamisme de la vie locale (*liste cependant non complète...*) : gauche ⇐ droite, haut ↑ bas, idem en diagonale et 1 lettre pouvant servir plusieurs fois.

R V N F N R E R A S V J U G H  
 S E H W Q C D W I A M K N Y F  
 X N S Z H D N U A C O O I G Z  
 T C E U R E A A J C A X O F A  
 W C Z I A J B R B W V T N S G  
 I G E E C H A F S K E T F R I  
 C M M P A N R L Y L A R A E L  
 Q O T D A Q A D E E E P M I I  
 E D U E F S S C N G X O I S T  
 L B B S D S L I A G N M L I Y  
 E I P D E U A R K J W P I L U  
 S B E S B T T Ç Y M S I A A S  
 I U Ç Z N S T W I Y T E L T V  
 G J R O W X S E Y Z Q R E Ç M  
 B D F Q R B A B S F Z S Ç Q N

**AEIM** (brioches de l'Amitié)  
**AGILITY** (discipline canine)  
**ALISIERS** (école)  
**ANCIENS** (amicale)  
**APMM** (Amis Patrimoine Moselle et Madon)  
**BIB** (des bénévoles)  
**CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale)  
**CEPA** (Cœur et Entretien Physique Adapté)  
**CMJ** (Conseil Municipal des Jeunes)  
**COUSETTES** (couture et broderie)  
**FONTAINE** (association)  
**GISELE** (correspondante de l'Est Républicain)  
**HAUSER** (M. et Mme, artistes peintres)  
**POMPIERS** (anciens + sapeurs-pompiers)  
**REGARTS** (atelier photographique)  
**SARABANDE** (centre aéré et périscolaire)  
**TELECLUB** (réseau local)  
**UNION FAMILIALE** (association)  
**USVM** (Union Sportive Viterne et Madon)

### Mairie de Viterne

2 rue de la Mairie 54123 Viterne

☎ 03 83 52 75 27 sauf mercredi & vendredi après-midi ✉ mairieviterne@wanadoo.fr

🌐 [www.viterne.fr](http://www.viterne.fr)

**Accueil** lundi de 16h à 18h & jeudi de 17h à 18h45 & vendredi de 11h à 12h

**Responsable de publication** M. Jean-Marc DUPON - Maire

**Création Rédaction Coordination** Mme Nathalie LEMOINE - 3<sup>ème</sup> Adjointe

Merci aux élu(e)s et à Anne FRECHIN pour leur coopération

*Impression par nos soins - Merci de ne pas jeter sur la voie publique*

